

be met du meire délégué



L'équipe municipale vous présente son bulletin d'information sur la vie communale. En raison des prochaines échéances électorales, la liberté d'expression est limitée.

C'est avec une certaine émotion que je m'adresse à vous une dernière fois comme maire délégué du village de Bernières le Patry. Je vous

exprime mes remerciements pour votre sympathie et votre investissement dans la vie communale, et plus particulièrement les conseillers pour m'avoir épaulé dans de nombreux investissements (jusqu'à l'entrée en commune nouvelle) pour l'amélioration du cadre de vie. La municipalité a agi au mieux avec ses moyens, mais il reste beaucoup à faire.

N'oublions pas les employés communaux et les nombreux bénévoles qui ont œuvrés sur beaucoup de chantiers.

La commune, c'est aussi les activités associatives. Il faut être très reconnaissant du travail et de l'engagement de l'ensemble des associations même s'il n'est pas simple de prendre les responsabilités de dirigeant. Pour l'animation de notre village, nous avons toujours besoin de bénévoles. Maintenons nos associations, elles sont l'âme du village!

La nouvelle année se profile, cette échéance constitue pour moi l'occasion de vous présenter mes meilleurs vœux pour 2020. Que chacun d'entre vous soit comblé dans tous les aspects essentiels de son existence, tel est le souhait que je formule en toute sincérité.





Mairie annexe Bernières le Patry : téléphone 02.31.68.50.72 /09.67.79.50.72 courriel mairie.berniereslepatry@orange.fr

Maire délégué (BROGNIART Frédéric): tél. 06.95.17.44.75/02.31.68.91.62 1^{er} adjoint délégué ((DUCHEMIN Daniel): tél. 02.31.68.47.41 / 06.17.47.44.14 2^{ème} adjoint délégué (LESTOQUOY Christian): tél. 02.31.09.04.59 / 06.68.21.70.46 La Mairie est ouverte au public : mardi matin de 10 heures à 12 heures Vendredi après-midi de 15 heures à 18 heures

TELEPHONES UTILES

Salle des fêtes Bernières	02.31.68.50.94
Ecole Bernières	02.31.67.75.23
École Viessoix	02.31.68.57.60
Commune de Valdallière	02.31.66.23.90
CCAS Valdallière	02.31.66.56.00
Infirmière	06.81.60.27.72
Ramassage poubelles SIRTOM	02.33.62.21.00
Fourrière de Vire	02.31.66.27.94
Trésorerie Condé en Normandie	02.31.69.00.08
Taxi bus	0 810.214.214
Gendarmerie Vassy	02.31.66.36.20
Presbytère Vassy	02.31.68.51.22
Tribunal d'instance, 4 rue Raymond Berthout V	rire02.31.67.44.40
Centre socioculturel CAF	02.31.68.04.12
Sous-Préfecture	02.31.66.37.00



Le service de collecte des déchets ménagers ne fonctionne pas les 1er mai, 25 décembre et 1^{er} janvier. Toutes les collectes des semaines correspondantes sont reportées au lendemain.

En période estivale entre le 15 juin et le 15 août, les collectes sont avancées d'1 heure.

LOTISSEMENT COMMUNAL « les jardins de Bernières »



Si vous êtes intéressé par l'achat d'une parcelle, adressez-vous à la mairie



Etett civil 2019

Naissances

DUBOURG Emma Jeanne Lola Juliette née le 26 mars à Flers CENIER Léna Jade Madison née le 26 avril à Flers THOMASSE Anaïs Louise Marie née le 11 octobre à Flers BOISSEAU Sohan Amaël né le 09 décembre à Vannes





Mariages

HÉRY Cyril Serge Jacques ET DUCLOS Mélinda Yvette Christiane, le 14 septembre CHEVALLIER Sébastien Jean Louis ET VINCENT Béatrice Claire Marcelle, le 21 septembre

<u>Décès et Transcriptions de décès</u>

ANGER Dominique Eugène Louis, décédé le 05 février
BALLON Fernand André, décédé le 02 février à Vaudry
RONGUET Maurice Armand, décédé le 08 mars à Vire
PATARD André Armand Adolphe, décédé le 31 mars à Vire
ANQUETIL Bernard Henri Joseph Pierre, décédé le 12 juillet à Tinchebray

Reconnaissance de l'enfant avant sa naissance

Lorsque les parents ne sont pas mariés entre eux, la filiation s'établit différemment à l'égard du père et de la mère.

La filiation maternelle est automatique dès lors que son nom figure dans l'acte de naissance, alors que la filiation paternelle suppose une démarche de sa part : il doit reconnaître son enfant.

La reconnaissance du père peut se faire avant la naissance, lors de la déclaration de naissance et ultérieurement.

Il est possible de s'adresser à n'importe quelle mairie pour reconnaître un enfant avant sa naissance.

Il suffit de présenter une pièce d'identité et de faire une déclaration à l'état civil.

L'acte de reconnaissance est rédigé immédiatement par l'officier d'état civil et signé par le parent concerné ou par les deux en cas de reconnaissance conjointe. L'officier d'état civil lui remet une copie de l'acte que celui-ci présentera lors de la déclaration de naissance.

Jes lieux-clics de Bernières

Les noms des lieux-dits datent pour la plupart de plusieurs siècles. En 1689, on comptait 290 foyers à Bernières. Des familles ont habité les mêmes endroits pendant des siècles et leur ont donné leur nom. Voici la liste de nos villages et leur étymologie la plus probable, basée notamment sur le Dictionnaire étymologique des noms de communes de Normandie, de René Lepelley. Bernières désigne un endroit où il y a des terrains humides, et Patry est le nom des seigneurs de Bernières au XIV^e siècle.

La Barberie : village de la famille Lebarbé. La Bazourdière : village de la famille Basourdy.

Belle Fontaine, ou Bellefontaine : un nom qui coule de source !

Le Bieu : désigne un bief, un canal creusé pour alimenter des moulins, dérivé de la rivière la Diane.

Le Bourg : les habitants des bourgs étaient autrefois nommés les bourgeois.

Boutry : d'un nom d'homme roman suivi du suffixe latin de propriété.

La Brouillerie : village d'une famille au nom disparu depuis longtemps, ou bien lieu de discorde.

Le Buisson, ou Bisson : petit bois.

Carcelle, ou Carcel : plusieurs étymologies possibles. Jehan de Carrecel vivait à Bernières en 1274.

Carpiquet : sens obscur.

Les Carrières : désigne une carrière exploitée jusqu'à la fin du XX^e siècle.

L'Ebaudière : village de la famille Lebaudy. Richard "Esbaudey" vivait à Bernières en 1274.

La Fresnaye, ou Fresnée : village de la famille Frêné.

Fréval: préfixe indéterminé, suivi du terme géographique val.

La Garanterie : peut-être village d'une famille Grente qui serait disparue depuis longtemps.

Goupillet : lieu où l'on trouvait des "goupils", des renards.

Le Grésillon : préfixe indéterminé, probablement suivi du mot sillon.

Le Hamel Collet : village de la famille Collet.
La Houellerie : village de la famille Houel.
Les Landes : terrain pauvre en végétation.
Le Manoir : désigne une belle demeure.
La Maubordière : village de la famille Maubo

La Mauberdière : village de la famille Maubert.

La Masure : désigne une demeure, ou autrefois une maison et ses terres. Le Mesnillet : petit mesnil, mot d'origine bas-latine signifiant domaine rural.

Montfroux : origine indéterminée, ne semblant pas avoir de rapport avec un mont quelconque. **Les Mottes Morin** : buttes de terre, suivie du nom de famille Morin, disparu localement depuis longtemps.

Le Moulin de Noron : on y trouvait déjà un moulin en 1316, sur le bief de la Diane.

Noron : endroit humide, ou bien la propriété de Northerus, nom de personne germanique.

Le Parc, autrefois le Parc de Normandie : de la famille du Parc, seigneurs de Bernières au XVI^e siècle.

La Petite Rochelle : lieu-dit contigu au village de la Rochelle.

La Pilière : construit sur le modèle d'un village associé à un nom de famille, indéterminé au cas présent.

La Planche : désigne un pont sur la rivière la Roquette.

Les Planches : désigne un pont sur la Diane. La Poutellière : village de la famille Postel, Pôtel.

Le Quezeril : origine indéterminée.

La Restoudière, ou Rétoudière : village de la famille Restout, partie jadis à Truttemer-le-Grand. La Roche Chauvin, ou la Roque : petit château fort. En 1503, Jean Chauvin était sieur de la Roque. La Rochelle : petit château fort. Une famille noble nommée de la Rochelle vivait là au XIII^e siècle.

La Roquette : petit château fort.

La Rousselière : village de la famille Roussel.

La Rufaudière : autrefois la Rifaudière, village de la famille Rifault.

La Sallerie : probablement le village d'une famille Salles.

Sur Le Mont : lieu situé sur une butte. Au XVII^e siècle, une famille

Dumont avait des terres sur le Mont. **Les Vallées** : issu du relief local.

La Vallerie : village de la famille Vallée, présente dès 1399.

Les Vaux : un val est une vallée très large.



Lieu-dit

MOUNTEUR EL BERNIÈRES



Sous l'enseigne INNOV'OÉ, Damien DUBOURG est spécialisé en

- Plomberie
- Chauffage
- Sanitaires
- Électricité

19 rue de Tinchebray Bernières le Patry 14410 Valdallière

Tél 06.85.67.90.52 ou 02.31.09.37.87



Hélène CHAUVIERE, infirmière D.E vous accueille pour des soins au cabinet.

Permanence du lundi au vendredi de 8 h 15 à 8 h 45 sans rendez-vous

Visite à domicile sur rendez-vous

Meilleurs vœux de bonne et heureuse année à toutes et tous.



02.14.12.60.57

Commerçants, Artisans, Entreprises de Bernières



AUMONT Gérard	Entreprise de travaux agricoles	02 31 67 80 11
Boutique d'Asther	Epicerie, dépôt de pain, relais poste	02.31.68.57.18
Carrières des 3 vallées	Exploitation de carrières	02 33 66 64 07
D2N	Produits du sol, Aliments du bétail	02 31 68 55 50
INNOV'OÉ	Plomberie Chauffage Sanitaires Electicité	06.85.67.90.52
SUN Prothèse	Prothèses orthèses dentaires	06.21.37.59.19
THEOT Denis	Entreprise de travaux agricoles	02 31 67 36 94
Carrières des 3 vallées D2N INNOV'OÉ SUN Prothèse	Exploitation de carrières Produits du sol, Aliments du bétail Plomberie Chauffage Sanitaires Electicité Prothèses orthèses dentaires	02 33 66 64 07 02 31 68 55 50 06.85.67.90.52 06.21.37.59.19

Anciens combetifients

Comme chaque année, l'association des anciens combattants a été présente aux diverses cérémonies du secteur :

- Le 31 mars : Commémoration à la stèle d'Anfernel à Truttemer le Grand
- Le 28 avril : Journée des déportés à Montchamp
- Le 8 mai : Commémoration de l'armistice 1945 à Vassy
- 4 Le 6 juin : Commémoration du 6 juin 1944 à Saint Charles de Percy
- Le 11 novembre : Commémoration de l'armistice 1918 à Vassy précédée d'un dépôt de gerbe au Monument aux Morts de Bernières.
- Le 1er décembre : hommage aux morts pour la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie à Pierres

Le Président, Julien Legrix



Messieurs MOREL Jean et HAMEL Daniel, membres de l'association des anciens combattants de Bernières le Patry ont été décorés de la croix du combattant le 11 novembre 2019, par Monsieur BROGNIART, Maire délégué



Claib da Bèime âise

Le 2^{ème} mercredi du mois, les membres du Club du 3^{ème} âge se retrouvent à la salle de la cantine pour passer un moment convivial et en se divertissant à des activités variées : jeux de cartes, dominos, triominos...

Les jeunes retraités sont invités à s'associer à ces après-midi de bonne humeur et à développer les activités ou les sorties

Au mois d'août, un repas a été servi à l'ensemble des anciens de Bernières et de Rully au restaurant « le restaurant des Amis » à Moncy.



Bureau:

Présidente: Mme Suzanne LECOCQ

Vice-Présidente :

Mme Colette DESHAYES

Secrétaire : Mme Yvette LERAY Trésorière : Mme Nicole HAMEL

Repeis des emoiens 2019

Cette année, le repas des ainés avait lieu à la salle des fêtes de Pierres, le 30 juin et rassemblait 65 convives. Les deux doyens de l'assemblée étaient **André Forget** âgé de 91 ans et **Suzanne Pennarun,** âgée de 92 ans. Comme à l'accoutumée, c'est dans une ambiance de convivialité et de plaisir que s'est déroulée cette journée autour d'un excellent repas.

N'oublions pas de remercier les membres de l'équipe communale qui ont assuré le service !





A.P.E. DES COURTES PATTES des écoles de Bernières le Patry, Presles, Viessoix

L'APE Des Courtes Pattes est heureuse d'accueillir de nouveaux parents pour mener à bien les diverses manifestations à venir. Merci aux professeurs des écoles qui ont organisé pour le plus grand plaisir des élèves, des sorties pédagogiques avec des nuitées.

Programme de l'année

Marché de Noël le 7 décembre à Presles Vente de grilles pour le panier de Pâques Randonnée pédestre le 17 Mai 2020 sur Viessoix

Le bureau

3 Co-Présidentes
Amandine Boudonnet
Laëtitia Duchemin
Sophie Barbot
1 Trésorière
Angélique Picot



Investissement 2018/2019

Cabane de jeux extérieur pour l'école de Presles Pour Noël un livre offert à chaque enfant Participation aux cadeaux de Noël pour les maternelles de Bernières et de Presles Contribution aux sorties scolaires de fin d'année

Les membres de l'APE Des Courtes Pattes vous souhaitent une bonne et heureuse année 2020....







Le service ADMR continue à être présent sur la commune par le biais de son association départementale d'aide à domicile.

L'Aide à Domicile en Milieu Rural, qui, comme l'indique son nom, vous propose un service à la personne.

L'ADMR peut venir en aide aux personnes âgées et aux personnes actives, aux personnes handicapées, aux familles. Elle peut intervenir pour la garde des enfants, le portage de repas, pour une activité mandataire (50% des dépenses sont déductibles des impôts).

L'ADMR est présente :

- Pour vous assister avant, pendant et après la grossesse,
- Pour assurer l'entretien ménager de votre intérieur,
- Pour vous aider dans des tâches quotidiennes qui deviennent difficiles à accomplir seul (se lever, se faire à manger, se coucher ...),
- Pour vous apporter une aide exceptionnelle, suite à un accident de la vie (opération, maladie ...), notamment dans le cadre d'une intervention de la CAF.
- Pour vous apporter des repas (y compris repas sans sel et sans sucre).



Depuis plusieurs mois, la Fédération ADMR du Calvados dont le siège est à Carpiquet, a modifié son mode de fonctionnement et ainsi l'ancienne association locale ADMR de Viessoix (Bernières le Patry, Burcy Chênedollé, Pierres, Presles, Rully et Viessoix) est rattachée à L'ASSOCIATION LOCALE ADMR du BOCAGE VIROIS



Bureau permanent à VIRE NORMANDIE

Adresse: 32 place Saint Anne

VIRE

14500 VIRE NORMANDIE

Téléphone 02.31.59.89.10

e-mail: vire@fede14.admr.org

horaires d'ouverture au public

Lundi et Jeudi de 9 h à 13 h Mardi de 13 h à 15 h 30 Mercredi de 13 h 30 à 16 h

Vendredi de 14 h à 17 h





Nous t'avons désiré et puis attendu bouleversant notre quotidien soudain tu es venu fruit d'un Amour qui a sans cesse grandi jusqu'au jour où la fleur s'épanouit

A ceux qui t'attendaient préparant ton berceau tu resteras toujours le plus beau des cadeaux Si petit dans ton lit et déjà tu souris devenant rapidement le centre de leur vie

Petit être si fragile, désormais sous protection des bras d'une maman qui t'aime avec passion tu découvres avec elle une vie nouvelle et elle fera tout pour te la rendre belle

Sur le sein de maman tu dors maintenant la douceur de sa peau, le meilleur des calmants Après cette tétée tu t'es vite endormi et je te repose doucement dans ton petit lit

Demain tu essaieras de faire tes premiers pas sous le regard protecteur de ton papa Tu tomberas souvent, te relevant toujours et tu réussiras, tu es le fruit de l'Amour

Mais tu grandis si vite qu'il faut que j'en profite car je le sais déjà il faudra que tu me quittes Pour qu'un jour toi aussi tu vives ta vie au grand jour inscrivant des lignes au grand livre de l'Amour



A tous les enfants du monde je dédie ce poème sans eux il manquerait un maillon à la chaîne

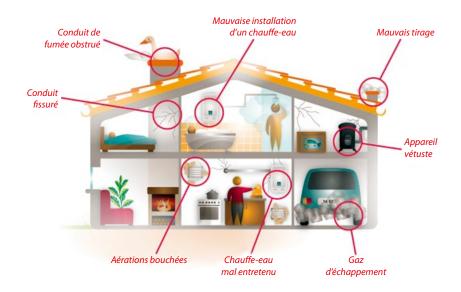
C.F.

Prévenir les intoxications!

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année, en France, plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an.

En Normandie, c'est environ 30 cas d'intoxication au monoxyde de carbone qui sont signalés chaque année, principalement dans l'habitat.

Ce gaz peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).



C'est un gaz inodore, incolore et non irritant. Il est donc difficile à détecter. Après avoir été respiré, il se fixe sur les globules rouges à la place de l'oxygène et peut s'avérer mortel en moins d'une heure. En cas d'intoxication grave (chronique ou aiguë), les personnes gardent parfois des séquelles à vie.

Pour éviter les intoxications, des gestes simples !

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et une ventilation du logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage : aérez au moins 10 minutes par jour et veillez à ne pas obstruer les entrées et les sorties d'air de votre logement.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.
- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

Pour en savoir plus

Un site internet dédié à la prévention des accidents domestiques et la qualité de l'air intérieur : **www.prevention-maison.fr**

Un dépliant sur la prévention des risques d'intoxication au monoxyde de carbone est disponible en téléchargement sur le site **www.ars.normandie.sante.fr**.